

14113 .com

Villerville vous informe

Numéro 12 - Août 2024

**DANS CE NUMÉRO :**

<i>La Falaise</i>	1
<i>Cécile Delbos</i>	2-3
<i>Ateliers Tablettes</i>	3
<i>Les gestes qui sauvent</i>	3
<i>Relais Petite Enfance</i>	4
<i>Animations cet Automne</i>	4
<i>Ça Roule !</i>	5
<i>Pas de festival 2024</i>	5
<i>Géraldine Postel</i>	6
<i>Maxime Godard</i>	6
<i>Le mot du Maire</i>	7
<i>Les régies communales</i>	7
<i>Fête du 13 juillet</i>	8
<i>Les P'tites Goules</i>	8
<i>Annulation fête du village</i>	8
<i>La fête de la mer</i>	9
<i>Sécurité et prévention</i>	10
<i>Fleurissement de la falaise</i>	10
<i>Transformation Garage</i>	11
<i>Retour des Moulières</i>	12
<i>La géobiologie</i>	13
<i>Je désherbe ...</i>	13
<i>Brèves</i>	14
<i>Budget de la commune</i>	15
<i>Jeu et État Civil</i>	16
<i>Le saviez-vous ?</i>	16

FIN DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE LA FALAISE



Inauguration le 4 octobre à 18h00, un événement à ne pas manquer !

En novembre 2022, la commune de Villerville a vu se déployer un chantier colossal pour le confortement de sa falaise. Après presque deux années de travaux, de négociations, de réunions de chantier... c'est avec fierté et soulagement que nous vous annonçons que la dernière tranche des travaux prendra officiellement fin le 3 octobre. C'est ensuite dame nature qui reprendra ses droits sur notre belle falaise en faisant prendre vie aux végétaux plantés.

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à l'inauguration qui se tiendra le Vendredi 4 Octobre 2024 à 18h sur la promenade. Venez nombreux !

**CÉCILE
DELBOS**

PAGES 2 ET 3

**LA FÊTE DE
LA MER**

PAGE 9

**FLEURISSEMENT
DE LA FALAISE**

PAGE 10

**BUDGET DE LA
COMMUNE**

PAGE 15

TÉMOIGNAGE DE CÉCILE DELBOS, NÉE EN 1931

« PERSONNE MÉMOIRE DE VILLERVILLE »

Témoignage filmé par Valentin Rabiant le 21 avril 2024 à Villerville



Cécile Delbos dans sa maison de Villerville

Née Lavarde (bavarde comme elle aime à dire !), Cécile Delbos voit le jour dans la salle à manger de ses parents le 14 novembre 1931 au 24 rue des Bains à Villerville (aujourd'hui rue Abel Mahu).

Ses grands-parents maternels étaient natifs de Villerville. Capitaine des pompiers, son grand-père tenait une entreprise de couverture qui employait une dizaine d'ouvriers. Rebâtie en maison par son mari Robert Delbos au début de leur retraite en 1985, Cécile y vit toujours aujourd'hui.

Ses grands-parents paternels, eux venaient de Dives sur mer et tenaient une épicerie rue du Maréchal Foch.

Sa maman reste à la maison et élève ses 3 enfants (Cécile et ses deux frères). Son papa est électricien à l'hôtel du golf de Deauville. Plus tard, sans emploi, (à l'époque le souci de fournir toutes les maisons en électricité n'était pas encore une priorité), ce père de famille fait les grandes marées pour rapporter du poisson à la maison et subvenir aux besoins de sa famille. Il mourra juste avant la guerre en 1938.

Veuve avec 3 enfants, sa maman fait des ménages et l'été grâce à l'instauration des congés payés, ils accueillent dans leur maison des « personnes en vacances », ce qui leur apportait un « petit rendement ».

Cécile, quels sont vos souvenirs d'enfance à Villerville avant la guerre ?

Jusqu' à ses huit ans, Cécile se souvient avec joie du « Patronage » organisé le jeudi par l'église avec Mlle Bernadette Chegaray. « Il y avait le catéchisme et le patronage on faisait des balades en nature, des jeux... C'était une éducation dans la douceur, Mlle Chegaray nous a appris beaucoup de choses, des choses naturelles, on l'aimait beaucoup alors on l'écoutait... Elle nous a appris le bien, le mal. On y allait en courant au patronage, c'était vraiment très, très bien ! »

C'est le début de la guerre, vous avez alors 8 ans...

Début de la guerre en 1939, Villerville devient déserte, veuve avec 3 enfants et ne sachant pas où aller, leur mère décide de rester dans leur maison « si on doit mourir, autant rester là... », se souvient encore Cécile.

« On a appris que les allemands arrivaient, les gens de Villerville sont partis, ils avaient peur des allemands.... Villerville était quasiment vide et je me souviens : nous étions près de l'église et nous les avons vu arriver venant de Trouville, une centaine d'allemands à pied... ; ils étaient minables, ils avaient de pauvres godasses et maman qui disait... oh les pauvres soldats, qu'est-ce qu'ils ont l'air malheureux... Il y en a un qui s'est retourné et qui a dit, « Pardon Madame, le soldat allemand n'est jamais fatigué ! », sa mère répondant ... « oh... ba va t'en alors ! », et ils ont continué leur route ! »

« Il n'y avait pas de magasin, il n'y avait rien, on était quasiment les seuls à être restés quand les allemands sont arrivés puis ils se sont installés petit à petit, ils ont pris toutes les maisons vides et qu'est-ce qu'on avait dans la rue, des soldats allemands qui venaient nous dire bonjour, qui nous parlaient... ».

« Plus tard est arrivé dans le village le maréchal allemand Rommel, en apprenant que des soldats étaient à Villerville, Il avait la trouille que les anglais débarquent, il a fait tout le chemin du bord de mer pour étudier la côte... Dans une villa, rue des Poilus ils ont installés une cuisine pour préparer la nourriture aux soldats, ils ont pris des femmes pour éplucher leurs légumes, elles étaient payées, c'était déjà ça et maman a travaillé là, on avait à manger, elle nous ramenait de la popotte des allemands. »

« Dans la rue ils nous interpellaient, nous les gosses, avec un dictionnaire à la main, « il faut apprendre à parler allemand... » et ils nous ont appris des chansons »

Un jour après quelques temps d'installation à Villerville, un soldat va vers sa maman en train d'éplucher les légumes dans la villa et lui demande : « Madame, dans votre maison, vous avez un piano ? Est-ce que je pourrais aller sur votre piano parce que je suis pianiste en Allemagne et je voudrais bien continuer ! ».

Et c'est en vacances à Villerville que vous rencontrez votre futur mari sur la plage, Robert Delbos, que vous retrouverez à Paris ... : « *On habitait dans un petit appartement dans le 10ème, on avait juste deux petites pièces, pas d'eau, l'eau était dans l'escalier mais on était très bien !* ». Cécile et Robert se marient en 1952, il est cheminot à la gare d'Austerlitz. Cécile reste à la maison et pour son plus grand bonheur devient nounou. « *J'en ai eu jusqu'à quatre, cinq par jour et aujourd'hui j'ai encore des messages sur mon portable de ces enfants qui ont grandi et de leur propres enfants ... NOUNOU, NOUNOU !!* ». De leur union, trois filles viendront au monde, Josée née en 1954, Sophie en 1957 et Agnès en 1964 : « *Tout ce que je demandais c'était d'élever mes enfants à la maison. Je les habillais, je leur faisais tous leurs vêtements, j'étais couturière, je tricotais donc c'était pas compliqué. Grâce aux chemins de fer, on a pu voyager, on partait faire du ski à Valloire, les filles ont appris à faire du ski avec leur père, sauf moi je suis plutôt une fille de la mer !* ». Cécile sera également très active au sein de paroisses à Paris.



Cécile Delbos (en bas à droite) avant la guerre avec ses parents et ses 2 frères

Et vous décidez de prendre votre retraite à Villerville ... : Son mari Robert reviendra à chaque congé pour rebâtir seul de ses mains leur maison sur les bases de l'ancien atelier familial, en 1985, avant de rejoindre le Conseil Municipal comme 1er Adjoint en 2001 auprès de notre maire Michel Marescot : « *On était comme des rois ! ... Les gens de Villerville, il les connaissait mieux que moi ! Il plantait du muguet dans notre jardin pour en porter le 1er mai aux personnes âgées ! Il adorait cette vie à la mairie, il s'occupait de ci, il s'occupait de ça, il était heureux comme tout, c'était en lui, il le faisait pour le bien de tout le monde ! J'avais un mari extraordinaire !* ».

Cécile vous avez vu le monde changer de A à Z, que pouvez-vous nous dire là-dessus ? : « *On n'est même plus des créateurs, tout vous est donné et tout va de travers..., dans le système de l'éducation les enfants sont au courant de tout beaucoup trop jeune, on veut tout leur faire apprendre et au final ils ne peuvent pas comprendre tout..., il faut déjà apprendre à vivre ! Il faut donner l'exemple du bien, et pas du mal... essayer d'être bon avec les autres. Je souhaite du bonheur à tout le monde, il faut aimer, aimer, aimer, aimer de tout son cœur !* ».

Ce témoignage filmé d'environ 1h30 a été transmis aux Archives Départementales du Calvados ainsi qu'à la Fabrique de Patrimoines en Normandie.

Retrouvez l'article complet et la vidéo sur la page « [Personnes mémoire de Villerville](#) » de notre site internet [villerville.info](#)

ATELIER TABLETTES



Grand succès pour le premier cycle des ateliers numériques pour seniors qui s'est tenu du 28 mai au 16 juillet. En effet, 10 personnes âgées de 62 à 92 ans, venant de Villerville et d'ailleurs se sont réunies tous les mardis de 14h à 16h au rez-de-

jardin de la mairie dans le cadre du programme « bien vieillir dans le Calvados » organisé par « Présence Verte ».

Etant dans une aire numérique où la plupart des formalités administratives se font de façon dématérialisée, ces séances ont pour but de familiariser nos aînés avec les tablettes et les smartphones et ainsi de rendre leur utilisation plus agréable et intuitive. Ces premiers ateliers ayant ravis les participants, un second cycle de cinq séances est organisé tous les mardis après-midi de 14h à 16h à partir du 19 novembre 2024 au rez-de-jardin de la mairie (40 rue du Général Leclerc, 14113 VILLERVILLE).

Si vous souhaitez vous y inscrire, merci de contacter la mairie par téléphone au 02.31.87.20.19 ou par mail à adresse.contact@villerville.fr

LES GESTES QUI SAUVENT

Comme promis dans le programme électoral des élus municipaux, la commune de Villerville a organisé en collaboration avec la Croix-Rouge de Deauville un atelier d'initiation aux gestes de premiers secours.



Sept personnes se sont réunies le Samedi 31 août 2024 à l'espace Patrick Grainville. Vu le succès rencontré pour cette initiation et afin de satisfaire le plus grand nombre d'intéressés, une seconde session sera organisée prochainement en semaine.

Le coût de cet atelier de 2 heures est de 20€ par personne et sera totalement remboursé par la commune pour tous les Villervillais sur présentation de l'attestation de présence et d'un justificatif de domicile (voir délibération n° 75-2024).

Si vous êtes intéressés pour un prochain atelier, vous pouvez vous rapprocher de l'Agence Postale Communale, Allée Hausen.



LES TOUT-PETITS À LA MINI-FERME

LE DOMAINE DU GRAND BEC ACCUEILLE LES ENFANTS DU RELAIS PETITE ENFANCE DE LA 4CF

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie (4CF) est installé à Villerville, dans l'Espace Patrick Grainville, depuis 2022 (voir article dans le N° 8 de 14113 .com de décembre 2022). Parmi les activités proposées aux enfants et aux assistantes maternelles par la responsable du Relais Petite Enfance, **Élodie Nédélec**, il y a des sorties-découverte. Le **Domaine du Grand Bec** leur a ouvert les portes de sa mini-ferme pour le plus grand bonheur des enfants devant tant d'animaux.

Élodie nous raconte leur dernière sortie :

« Le 25 juin dernier, le Relais Petite Enfance était en balade au Domaine du Grand Bec, à Villerville. Les enfants ont pu aller à la rencontre des animaux, guidés par Olivier, le jardinier du Domaine, qui soigne et connaît parfaitement toutes les bêtes à poils et à plumes vivant sur le Domaine. Une matinée qui a plu aux tout-petits et aux plus grands, à en croire les sourires sur leurs visages ! Nous remercions Éric Estrier pour cette invitation qui nous a permis de découvrir ce bel endroit, tout proche du Relais Petite Enfance ».



Olivier présente les nouveaux lapins aux enfants



La petite troupe émerveillée suit derrière les poules, dindes, canards, lapins et cochon



Bohème la ponette et les biquets Tic et Tac reçoivent les friandises distribuées par les enfants



Dans le grand tonneau servant de nurserie, les enfants découvrent la dernière couvée de canetons



Au bord de la mare, les enfants nourrissent les canards, les carpes et les poissons rouges

« Après la pause estivale, les matinées d'éveil du RPE reprendront le mardi 3 septembre, pour une nouvelle année riche en jeux et rencontres de toutes sortes ! », nous précise Élodie.

Vous pouvez suivre les actualités du RPE sur sa page Facebook « *Relais Petite Enfance de la Côte Fleurie* ».

LES ANIMATIONS DE CET AUTOMNE

- **Journées du Patrimoine** - Week-end Portes ouvertes du samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024 avec Amandine Steck (maître verrier à Honfleur).

Venez participer à la création d'un vitrail pour la bibliothèque de Villerville !

Samedi 21 septembre de 14h à 18h > Démonstration et/ou participation: dessin, découpe du verre et peinture.

Dimanche 22 septembre de 14h à 18h > Assemblage des différents éléments en verre peints.

Gratuit, sans réservation, ouvert à tous, chacun pourra venir à un moment ou à un autre et participer ou simplement regarder la création de ce futur vitrail sur le thème maritime.



- **Les rendez vous de conversation décontractée en anglais «English tea time** », autour d'un thé partagé, pilotés par Serena Stern, auront lieu les : 28 septembre, 19 octobre, 16 novembre et 21 décembre, de 17h à 18h30. A l'espace Patrick Grainville, 12 rue des Poilus.

- **62ème anniversaire du Singe en Hiver** - ouverture du Cabaret Normand le vendredi 25 octobre en soirée et les samedi 26 et dimanche 27 octobre toute la journée. Un feu d'artifice sera tiré sur la plage le samedi 26 octobre si la météo le permet.

- **Les séances de lecture de conte à haute voix** pour les enfants de 3 à 10 ans auront lieu durant les vacances scolaires de la Toussaint : Les mercredis 23 et 30 octobre de 15h à 16h.

- **Les séances CAP FORME – Yoga méthode Gasquet** – reprendront les lundis à 18h30, les jeudis à 9h15, et les vendredis à 12h30.

ÇA ROULE, UN PARTENAIRE VÉLOS À VILLERVILLE !

ÇA ROULE est une jeune entreprise dynamique et innovante spécialisée dans la location de vélos et de trottinettes. Depuis sa fondation fin mai 2023, c'est un acteur incontournable de la mobilité douce à Trouville-sur-Mer et ses environs. Ils se sont donné pour mission de promouvoir des moyens de transport écologiques et agréables tout en offrant un service de qualité supérieure aux usagers, avec une flotte de vélos et de trottinettes adaptés à tous les besoins.

ÇA ROULE met à disposition un service de livraison gratuite dans un rayon de 15 km autour de Trouville-sur-Mer. Ses responsables se sont donc rapprochés de la Communauté de Commune Cœur Côte Fleurie, dont Villerville fait partie, pour être présentés dans les Offices de Tourisme et autres lieux publics.

En plus de ce service de location standard, ÇA ROULE propose le concept « **one-way** ». Ce service permet aux clients de louer un vélo ou une trottinette à un endroit et de les rendre à un autre, offrant ainsi une flexibilité maximale. Par exemple, un client peut commencer sa balade à Villerville, profiter des magnifiques paysages le long de la côte, et rendre le vélo à Deauville sans avoir à revenir au point de départ.



L'offre de ÇA ROULE est donc composée des services suivants :

Location de Vélos : Vélos électriques pour des trajets longs et sans effort.

Vélos traditionnels pour les amateurs de cyclisme classique.

Location de Trottinettes : Trottinettes électriques pour des déplacements urbains rapides et pratiques.

Livraison Gratuite : livraison de vos vélos et trottinettes directement à votre domicile, hôtel ou tout autre lieu de votre choix dans un rayon de 15 km autour de Trouville-sur-Mer.

Service One-Way : louez un vélo ou une trottinette à un endroit et rendez-les à un autre pour plus de flexibilité.

Circuits Personnalisés : itinéraires sur mesure adaptés à vos envies et à votre niveau, incluant des points d'intérêt touristiques sur le territoire.

ÇA ROULE prévoit également d'instaurer des collaborations avec des commerces locaux pour offrir des avantages exclusifs à leurs usagers, tels que des réductions et des apéritifs offerts dans des restaurants partenaires.

Pour les contacter : 27 avenue du Parc Cordier, 14360 Trouville-sur-mer / tel 07.81.11.17.34

Email : contact@caroule14.com / Site internet : www.caroule14.com.

Vous pourrez également obtenir tous les renseignements nécessaires au Bureau d'Information Touristique de Villerville, 40 rue du Général Leclerc, et à l'Agence Postale Communale, allée Hausen.

PAS DE FESTIVAL 2024 !

VILLERVILLE & COMPAGNIES ANNULE SON FESTIVAL DE THÉÂTRE



La onzième édition du festival de « **Théâtre à Villerville** » devait se dérouler du 23 au 25 août mais elle n'aura malheureusement pas eu lieu : « Les conditions d'accueil minimales (financières et logistiques) ne sont pas réunies pour produire correctement la onzième édition de Théâtre à Villerville. Malgré le travail assidu de programmation, de recherche de financements et de partenariats, malgré les liens tissés avec les institutions culturelles publiques, nous sommes aujourd'hui contraints d'annuler le festival », nous avait expliqué l'organisateur, Villerville et compagnies.

Même si nous pouvons en comprendre les raisons, nous sommes tous déçus par cette annulation, pour les villervillais et tous les visiteurs habitués à participer à ce festival d'été.

Le Conseil Municipal étudie néanmoins la possibilité de programmer une autre animation culturelle avant la fin de l'année.

« L'ABRI » DE GERALDINE POSTEL, FAIT DÉCOUVRIR LES ARTS NUMÉRIQUES À VILLERVILLE



Géraldine Postel et son casque de réalité virtuelle

Géraldine est venue pour la première fois à Villerville il y a 25 ans, pour y rejoindre sa sœur, y a acheté une maison en 2005 et passé toutes ses vacances en famille depuis lors. Après une carrière de Conseil en stratégie et en images auprès de grandes entreprises, et de curateur en art contemporain, elle décide en 2016 de repenser sa manière de travailler, de vivre et de consommer. Elle installe sa résidence principale à Villerville où elle passe tout le confinement en 2020.

Souhaitant développer une activité de jardinage, des amis propriétaires de l'ancienne poste rue de Banville lui ont offert de défricher leur jardin laissé à l'abandon depuis de nombreuses années. Elle a alors découvert l'ancien coffre-fort de la poste, qu'elle a dû vider pour en faire un espace d'exposition. Ainsi est né **l'Abri**, espace d'exposition à la fois extérieur et intérieur, entre le jardin nouveau et l'ancien coffre-fort, inauguré en 2022 par l'exposition intitulée « *Jardins Numériques* ».

Géraldine suit l'évolution de l'art numérique, mode d'expression de nombreux artistes dont le pinceau est l'ordinateur : photographies numériques, vidéos, images 3D, réalité augmentée, création d'espaces virtuels pour un monde virtuel (le « Métavers »). Cet art est pratiqué par des auteurs qui conjuguent les qualités esthétiques d'un artiste avec le savoir-faire d'un geek.

Géraldine présente, dans ce lieu original qu'est son *Abri*, ces artistes qu'elle aime et suit depuis longtemps, accompagnant ces expositions d'un très important travail de médiation. Elle a ainsi fait découvrir aux nombreux visiteurs un univers inconnu et très riche d'expériences originales et de créativité, les visites sur rendez-vous donnant lieu à de passionnantes conférences.

L'*Abri* est partie prenante du **Parcours des Arts et des Métiers d'Art** de Villerville où Géraldine a présenté le travail du photographe **Maxime Godard** qui a, depuis cette riche expérience, installé sa galerie photo au 4 rue du maréchal Foch (voir ci-dessous).

Pour sa prochaine exposition (à partir du 13 septembre), Géraldine a transformé l'*Abri* en caverne d'or, reprenant le mythe de la Caverne de Platon. Elle propose au visiteur de la caverne, via un casque de réalité virtuelle, un voyage numérique et une expérience en immersion physique et digitale qui lui donnent accès à un univers lumineux à découvrir.

L'Abri, 12 rue de Banville, 14113 Villerville. Visites sur réservation (sms : 06 76 78 05 62, mail : geraldine.postel@me.com)

Pour en savoir plus, visitez son site internet : www.geraldinepostel.org

« LE 4 » DE MAXIME GODARD UN NOUVEL ARTISTE S'INSTALLE À VILLERVILLE !

Maxime et son épouse Christelle se sont installés à Villerville il y a 4 ans, après être tombés sous le charme lors d'une visite de notre village et l'achat d'une maison rue Butin sur un coup de cœur. Elle est architecte urbaniste, il est photographe. Ils ont 4 enfants et 4 chiens et travaillent ensemble. Le chiffre 4 leur est emblématique et, quand le local du 4 rue du Maréchal Foch a été libre, Maxime y a installé son laboratoire-bureau-atelier-studio qu'il a très logiquement appelé « **LE 4** ».

Maxime a depuis l'enfance une relation particulière avec les chiens. On le croise fréquemment dans le village ou sur la plage, entouré de ses quatre canidés de toutes races. Il les photographie et met en valeur la personnalité de chacun. D'autres animaux (des chats, des poules, des vaches et des chevaux) ont ensuite rejoint cette collection de modèles.

Ses images s'inscrivent en effet dans une tradition artistique qui a commencé à la Renaissance Italienne, avec notamment les portraits de Raphaël ou du Caravage, et s'est poursuivie avec les clairs-obscur de Rembrandt. Cette tradition picturale a fait place au XIX^{ème} siècle à l'art du portrait photographique, avec une mention particulière pour les portraits réalisés par le studio Harcourt en noir et blanc. Appliquée à nos amis les bêtes, cette technique sur un fond d'un noir profond, avec un éclairage par un seul point lumineux, révèle le caractère et l'individualité de chaque animal.

Maxime s'est donc installé dans cette jolie galerie d'art au centre du village pour exposer ses photos et en faire un lieu de partage artistique, monter des expositions et proposer des résidences d'artistes pour préparer un travail de création sur le thème de Villerville. C'est « *un lieu curieux ouvert à tous les curieux* ». Prenez rendez-vous avec Maxime pour un portrait ou un projet personnalisé.

« **LE 4** », 4 rue du Maréchal Foch, 14113 Villerville. Ouvert les jeudis, vendredis et samedis de 10h à 17h, ou sur rendez-vous.

Contact : 07 60 32 47 19.



LE MOT DU MAIRE

14113 .com : Monsieur Le Maire, que dire de l'activité économique de l'été 2024 ?

Michel MARESCOT : « Le mois de juillet s'est avéré plus que maussade avec une baisse significative du commerce sur notre Côte Fleurie, située statistiquement à plus de 40%, en raison d'un pouvoir d'achat en berne, un panier moyen en net retrait, et une météo en demi-teinte. Le mois d'août a été plus clément et favorable à une plus grande fréquentation touristique avec un retour de beaucoup d'étrangers venus de Hollande, Belgique, Allemagne, Italie... Les commerçants ont retrouvé le sourire. »

14113 .com : Cette année, l'été a tout de même été très spécial ...

MM : « Cette période estivale a été celle de la magnifique place réservée aux Jeux Olympiques et Paralympiques organisés en France. La parfaite organisation, l'extraordinaire ferveur et la pleine communion entre spectateurs et athlètes, ont vraiment fait du bien.

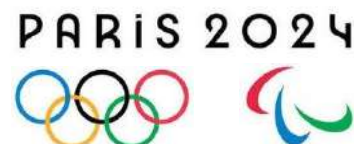
Nous avons enfin pu sortir de ces semaines moroses précédant cet événement mondial et du contexte politique, lié à la dissolution de l'assemblée nationale et aux élections législatives, peu favorable à une stabilité de notre pays ! »

14113 .com : Un moment vous a plus particulièrement marqué durant cette période des Jeux ?

MM : « Si je devais ne retenir qu'une image entre ces purs moments de Bonheur, ce serait ce selfie de la victoire, regroupant sur le même podium, toutes souriantes, les deux équipes pongistes de double mixte des sud-coréens et des nord-coréens. C'est sans aucun doute la traduction de l'esprit olympique (amitié, respect, excellence) faisant fi, l'espace d'un moment, des tensions permanentes entre Séoul et Pyongyang toujours en guerre. »

14113 .com : Le grand projet de confortement de la falaise s'achève. Faut-il maintenant lever le pied sur les investissements ?

MM : « Non, l'objectif n'est pas de simplement gérer les affaires courantes, nous sommes engagés sur un programme. Nous avons d'autres projets à réaliser, moins gros que celui de la falaise mais importants pour Villerville. Et l'obtention récente du label « Station de Tourisme » nous amène des obligations en matière de services, d'équipements, de sécurité ... Pour ne citer que les principaux, nous travaillons sur les projets suivants : la transformation du Garage, la rénovation de la digue et de la promenade, l'implantation d'un poste de secours aux abords de la plage des Graves, la mise en place d'une première tranche de vidéoprotection, la finalisation de la future boulangerie, la réhabilitation de la maisonnette du 8 rue Foch, la mise en valeur du Lavoir. »



CLARTÉ DES RECETTES : LES RÉGIES COMMUNALES

Dans notre budget, les **régies communales** sont des sous-structures comptables qui permettent de gérer les encaissements d'espèces et de chèques reçus à diverses occasions : buvettes et ventes diverses lors des animations (Fête Nationale du 14 juillet, Fête de la Mer, ou la Fête du Singe en Hiver, concerts, ...), recettes de stationnement, taxes de séjour, ventes d'objets et d'abonnement, etc ... Tout chèque reçu est libellé à l'ordre du Trésor Public.

Ces recettes, en chèque ou espèces, sont des revenus complémentaires pour la commune et sont déposées sur la comptabilité des régies communales après avoir été confiés au Régisseur, faisant partie du personnel communal, et en aucun cas à un élu. Ces sommes sont intégrées au budget de la commune selon **le principe de l'universalité des comptes publics** : l'article 2311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le principe d'universalité participe à garantir la transparence des fonds publics.

Le comptable du Trésor Public a validé les trois régies de recettes municipales de Villerville :

La Régie n°1 concerne les droits de place (marchés, brocantes), les cartes de stationnement, les fêtes communales, les concerts,.... **La Régie n°2** concerne les taxes de séjour, les ventes d'objets, les abonnements à la bibliothèque, les ventes de bois, les locations de tables et chaises, ... Ces deux régies sont gérées par Noémie de l'Agence Postale Communale, agent titulaire ayant pour suppléante Anne Laure et pour mandataire Cléolia, toutes trois faisant partie du personnel communal.

La Régie n°3 concerne les recettes des horodateurs. La Société INDIGO PARK dépose les espèces à la Trésorerie Principale.

En 2023, les fêtes communales présentent les revenus suivants : Fête du 13 juillet : 1 200€, Fête de la Mer : 225€, Fête du Village : 2 200€, Fête du 15 août au Cabaret Normand : 1 595€, Fête du Singe en Hiver au Cabaret Normand: 2 764€, soit une somme totale de : 7 984€. Pour l'année 2024 : Fête du 13 juillet et buvette du 14 juillet : 1 850€ et la Fête de la Mer : 1 592€. Le concert de Villerville du 30 avril a, quant à lui, dégagé un petit bénéfice de 108€.



Cléolia et Noémie,
Régisseuses en action

LA FÊTE DU 13 JUILLET, LUMINEUSE !

On peut dire que notre soirée du 13 juillet s'est déroulée dans une belle ambiance lumineuse. D'abord, la retraite aux flambeaux a été emmenée par une magnifique fée accompagnée de son jongleur – cracheur de feu. Puis un splendide feu d'artifice, tiré depuis les Graves libérées du chantier, nous a émerveillés. Et enfin, le bal traditionnel sur la place du lavoir a réuni près de 150 personnes.

Ces quelques images nous permettent de garder en mémoire ces moments festifs :



LES P'TITES GOULES DE RETOUR À VILLERVILLE

Le 29 juin, la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie a organisé la deuxième édition des **P'tites Goules à Villerville**.

Une première partie s'est déroulée au domaine écologique **Les Roches Noires** pour un cours de cuisine sur le poisson normand. Ensuite la **Ferme du château** s'est transformée en un marché de producteurs locaux et a offert une découverte des pratiques de l'agriculture durable : visites commentées de la ferme, traite des vaches, stands de présentation des blés anciens. ateliers « *faire son beurre et son fromage soi-même* » pour les enfants. Un dîner sur place avec un food truck et des produits artisanaux, ainsi qu'un concert du groupe **Tha Dunciz les cancre du FUNK** ont joyeusement agrémenté et animé la soirée.

Ce fut une belle journée, pleine d'enseignement et de plaisirs partagés.



LA FÊTE DU VILLAGE ANNULÉE ! L'APPEL AUX BÉNÉVOLES N'AURA PAS SUFFIT...

Comme nous l'écrivions dans le numéro précédent (14113 .com N° 11), **la fête du village est une tradition ancienne et un événement incontournable des communes, petites ou grandes, qui rassemble les habitants autour d'un moment festif, convivial et ludique, partout en France**. L'esprit de cette fête se trouve notamment dans l'envie de partager un moment agréable que l'on a préparé ensemble. C'est aussi une réponse à l'individualisme grandissant dans notre société. Cela suppose de donner un peu de son temps pour la dynamique collective car la fête ne peut pas reposer uniquement sur le personnel communal et les élus.

Voilà pourquoi nous avons passé un appel aux bénévoles volontaires afin que cette fête puisse perdurer. Cela n'a pas suffi, les motivations ne se sont pas exprimées. C'est dommage car la présence de nombreux bénévoles villervillais, pour aider à préparer et à animer une fête du village réussie, aurait confirmé l'importance attachée par les habitants à cette fête particulière du vivre-ensemble.

Le Conseil Municipal a donc décidé d'annuler la fête du village 2024, en espérant que des bénévoles se manifesteront pour nous aider à la relancer en 2025.



BEAU SUCCÈS POUR LA FÊTE DE LA MER



Les West Celtic Pipe ouvre la procession



Mgr Lecomte, M. Marescot et le Major Faure-Brac défilent



Navire amiral des petits mousses, suivi de 16 maquettes



Newfies Normandie : les chiens de sauvetage en mer



La sonnerie aux morts, sous la pluie ...

A Villerville, la Fête de la Mer nous a émerveillés le 21 juillet dernier. Tout comme à Trouville, c'est une fête qui attire toujours beaucoup de visiteurs autour de l'identité maritime de la commune.

Comme à son habitude la pluie a été de la partie... et nous nous sommes félicités d'avoir prévu une grande partie de la fête au Garage, comme l'an dernier.

Cela a permis de préparer la salle pour vous recevoir dans de très bonnes conditions et de partager ce moment convivial, sans subir le climat maussade.

Des élus de Trouville et de Cricqueboeuf étaient présents. Cette année, nous avons en effet envisagé de conjuguer nos deux fêtes de la Mer et, a minima, de s'inviter mutuellement à y participer. Celle de Trouville a eu lieu une semaine après.

Nous n'avons malheureusement pas vu de bateau trouvillais à Villerville mais nous remercions chaleureusement ceux de Honfleur et du Havre qui sont venus participer à la fête.

Notre Maire et deux adjointes ont participé le 28 juillet à la fête de la Mer de Trouville, ces dernières en tenant un stand présentant quelques spécificités de Villerville. Nos 3 élus ont également participé à l'Absoute qui a eu lieu en mer à 15h00 avec les pêcheurs trouvillais.

Messe, procession, bénédiction, remise de médaille, sonnerie aux morts, dépôt de gerbe en mer, cocktail et repas se sont déroulés dans une grande sérénité, que nous illustrons ici en images.



Le stand de Villerville à la Fête de la Mer à Trouville, tenu par nos 2 Adjointes au Maire



Dépôt de gerbe en mer depuis le bateau



Hommage solennel pour le départ et dépôt de gerbe en mer



Remise de médaille au Major Faure-Brac par M. Marescot



La fête se poursuit au Garage durant tout l'après-midi



Absoute en mer lors de la Fête de la Mer à Trouville

INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ ET LES INTERVENTIONS DE LA GENDARMERIE À VILLERVILLE

En France, la sécurité est assurée par deux institutions, toutes deux rattachées au ministère de l'Intérieur depuis 2009, **la Police et la Gendarmerie nationale**. Les policiers nationaux ont un statut civil de fonctionnaires alors que les gendarmes ont conservé leur statut militaires. Policiers et gendarmes partagent un unique et même code de déontologie : ils exercent les mêmes missions mais sur des zones de compétences distinctes. La zone Police est essentiellement urbaine. La zone Gendarmerie est en majorité péri-urbaine, composée de villes moyennes ou de territoires plus ruraux. **Villerville est donc rattachée à une zone Gendarmerie**.

Des statistiques et une synthèse trimestrielle des actions de prévention et de sécurité sont régulièrement transmises aux élus par la Gendarmerie. Vous en avez ci-dessous un résumé comparant les premiers semestres 2023 et 2024. D'une manière générale, nous pouvons constater une augmentation de la présence de la Gendarmerie et une baisse des infractions.

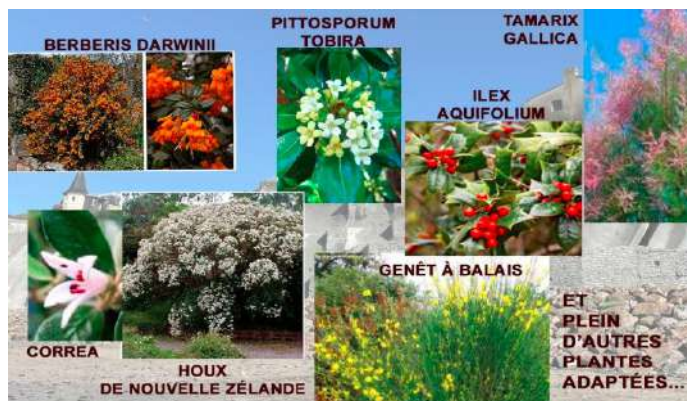
Statistiques sur Villerville pour les premiers semestres 2023 et 2024											
SÉCURITÉ ROUTIÈRE			INTERVENTIONS			DÉLINQUANCE			PRÉVENTION		
	2023	2024		2023	2024		2023	2024		2023	2024
Nombre totale d'infractions	16	7	Nombre total d'interventions	23	24	Nombre total d'atteintes aux biens	3	1	Actions de prévention en heures / gendarme	14	26
Dont infractions stupéfiants-Alcool	4	2	Dont différends, Violences intrafamiliales	1	0	Dont cambriolages	2	1			
Total heures de sécurité routière	103	97	Dont accidents de la circulation	2	0	Dont Vols liés aux véhicules	1	0			
Nombre d'accidents corporels	0	0	Dont tapages	2	0	Destructions et dégradations	0	0			
Nombre de tués	0	0	Dont divagations	0	1	Dont dépôts d'ordures ou de déchets	0	0			
Nombre de blessés	0	0	Dont ivresses publiques et manifestes	2	0						

PRÉSENCE		
	2023	2024
Total heures / gendarme sur la commune	600	1137

FLEURISSEMENT DE LA FALAISE RÉSULTAT D'UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Depuis plusieurs mois, un chantier colossal estimé à plus de 8 millions d'euros, inédit en Europe, a pris possession de notre littoral. Les travaux de gros œuvre et la phase d'embellissement sont à présent terminés. Le fleurissement de cet ouvrage étant une étape primordiale pour son insertion dans le paysage environnant, des paysagistes spécialisés ont mené des études spécifiques et ont sélectionné une variété de plantes faites pour vivre dans nos conditions climatiques maritimes.

Beaucoup d'administrés ont montré leur intérêt pour ces travaux et ont souhaité contribuer à l'achat de ces plantes identitaires. Pour ce faire, nous avons mis en place un système de collecte de dons par financement participatif via « Kiss Kiss Bank Bank », une plateforme en ligne du groupe la Poste. Ces dons seront déductibles d'impôts grâce à l'édition d'un rescrit fiscal.



Monsieur Michel Marescot ainsi que son conseil municipal tiennent à remercier vivement l'ensemble des contributeurs, ci-après nommés, pour leurs dons et leur soutien.

Nathalie AURIOL, Olivier BERGER, Sylvie BIRAMBEAU, Nat-Dan BROCARD, Brigitte CATILLON, Georges CARDON, Betsy CASTLEMAN DARNEZ, Isabelle CHAUSSADE, Dominique CHOUÉKA, Michel DABOUT, Amandine DE FEREAUDY, Sylvaine DE KEYZER, Benoit DEFLINE, Cécile DELBOS, Michelle DORON, Marie-Angèle et Bernard DUPLAIX, Luc DUVOUX, Éric ESTRIER, Christine FERET-FLEURY, Sébastien FERRE, « Furtif14 », Monique GATTEGNO, Anne-Marie GAULT, Amandine GEORGES, Arlette GERMAIN, Julie GIRAUDEAU, Freddy HANOUNA, Fabienne HOMO, Anne JOSEPH, Sébastien JUVE, Jean-Pierre KADEYAN, Michèle KAHN, Christian LABROSSE, Vincent LEGANGNEUX, Ludovic LELIEVRE, Geneviève LELOUP, Sylvie LEPROU, Martine LETARTRE, « LILETTE », Michel MARESCOT, Emmanuelle MELLOT et Laurent DESVOIS, Raphaëlle MOINE, Delphine MOZIN-SANTUCCI, Michèle MULLER, Sophie NGUYEN VAN MAI, Pascal ORIOT, Nicolas PAYET, Pascal PETOUR, Audrey RENKO, Rémi RAYER, Françoise RIEBEL, Sophie ROBIN, Mathilde ROBLOT, Jacques SAINT-ETIENNE, Audrey TATARENKO, Dan TEMAM, Valérie TRZVETKOFF, Joël TUAL, Sylvie VALLEE, Marie VINET, Christine WITORSKI.

TRANSFORMATION DU GARAGE : LE PROJET AVANCE

UN CHANTIER SUR 2 ANS POUR UNE LIVRAISON DÉBUT 2026

La réflexion sur le devenir du Garage a commencé en 2021 par une **pré-étude** lancée par vos élus. S'en est suivie une large consultation des villervillais pour recueillir les souhaits sur l'utilisation future de ce bâtiment emblématique de notre village (voir la restitution de cette consultation dans le N°6 du 14113 .com de février 2022). Cela s'est conclu par une certitude : le potentiel est là, **un projet d'envergure est nécessaire**.

En 2022 et 2023, le Conseil Municipal a bien entendu donné la priorité au projet de confortement de la falaise, en matière d'investissements. Celui du Garage a donc été lancé début 2024 et le macro planning ci-dessous prévoit une livraison du bâtiment transformé début 2026.



Pour commencer, nous avons choisi un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) pour nous aider dans la recherche d'un maître d'œuvre (MOE), ce qui a nécessité la mise au point d'un marché public pour la conception et le pilotage de la réalisation du projet (mission d'architecte accompagnée de bureaux d'études structures, fluides et thermiques, et d'un paysagiste). Notre choix de l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage s'est porté sur le **Cabinet ENVU2**. Ce cabinet nous est bien connu car il nous a assistés très efficacement durant la préparation et la réalisation du confortement de la falaise. La mise en place de toute la procédure d'appel d'offres (marchés publics) est très complexe et nécessite d'être confiée à des spécialistes.

Pour ce faire, un cahier des charges (CDC), précisant les attendus du futur bâtiment, avait préalablement été rédigé par les élus en charge du projet, Emmanuelle Mellot-Kristy et Éric Estrier, reprenant les conclusions de la consultation des villervillais.



La procédure d'appel d'offres comprend de nombreux documents et doit établir des critères de sélection très précis.

Les critères retenus pour l'analyse des offres reçues ont été pondérés de la manière suivante : Le **prix proposé** entre pour 40% dans la décision et la **valeur technique** pour 60%. A noter que le montant des honoraires de la maîtrise d'œuvre correspond à un pourcentage du montant global des travaux à effectuer, qui s'échelonne entre 8% et 12% pour des projets de cette ampleur.

La valeur technique est jugée selon trois sous-critères : **La prise en compte des spécificités du projet** est notée sur 30 points (bonne compréhension des objectifs en considérant les spécificités du projet et du site), **les compétences mobilisées, l'organisation et le planning proposé** sont notés sur 20 points, et la **méthodologie** sur 10 points (organisation du travail, d'une part au sein de l'agence d'architectes et d'autre part dans la relation avec la maîtrise d'ouvrage, c'est-à-dire la commune de Villerville).

Après publication de l'appel d'offres sur un site dédié, nous avons reçu 8 propositions qui ont été analysées par notre Assistance à Maîtrise d'Ouvrage au regard des réponses apportées. C'est le cabinet d'architectes **Atelier de Saint Georges**, sis à Saint-Georges-sur-Fontaines en Seine Maritime, qui était le mieux disant selon les critères d'évaluation définis dans l'appel d'offres. Ce cabinet d'architecture est spécialisé dans l'aménagement urbain, la restructuration de l'espace public ou paysager, la reconversion de bâtiments existants, et il a déjà réalisé de nombreux projets en région Normandie, dont deux que nous sommes allés visiter.

Cet Architecte Maître d'Œuvre apporte son expérience et sa créativité pour concevoir le futur bâtiment. Il se fait accompagner d'experts dont les missions sont de déterminer l'état actuel du bâtiment, d'établir les diagnostics concernant la structure et les performances énergétiques notamment, et d'apporter tous les éléments techniques nécessaires à la conception du projet. Le paysagiste sera quant à lui en charge de l'aménagement du jardin attenant au Garage, d'environ 200m², pleinement intégré au projet.

Nous avons déjà reçu une première approche du projet et des premières esquisses sur lesquelles nous ferons un retour et des choix structurants. Sur cette base, complétée des études techniques en cours, une première version du projet sera présentée au Conseil Municipal en septembre ou octobre.

Une fois le projet validé, l'architecte émettra un appel d'offres pour la recherche des entreprises qui assureront la réalisation du projet dans le cadre d'un marché de travaux estimé à ce stade entre 850 000 €HT et 1 100 000 €HT. A suivre ...

« RETOUR DES MOULIÈRES » EST DE RETOUR ! RESTAURÉ, LE TABLEAU DE THIOUET A RETROUVÉ LA MAIRIE



Le tableau « Retour des moulières » après restauration

Dès 1859, Alexandre Thiouet (1824–1895) se consacre à la description des paysages du pays d'Auge, de Trouville, de Villerville et du petit port d'Honfleur. En 1891, il peint « **Retour des moulières** », une œuvre de grandes dimensions (109 x 200 cm). Cette huile sur toile reprend le motif de la pêche à pied de la moule sur la plage avec une charrette et des pêcheurs revenant vers le bord du littoral sous un vaste ciel nuageux. Depuis la moulière, on voit Villerville avec l'hôtel des Graves qui trônait encore place du Lavoir à l'époque. Ce tableau permet d'évoquer un aspect de la peinture française, celui du Naturalisme et de la peinture de plein-air, et rappelle certaines œuvres d'Eugène Boudin. Acquis par l'État français, il est en dépôt à la mairie de Villerville depuis 1953 et exposé,

dans son imposant cadre doré à la feuille d'or, sous bonne garde de la commune, ce qui veut aussi dire que nous devons en assurer le bon état de conservation. Et, le temps ayant fait son ouvrage, une restauration s'imposait. Son coût s'est élevé à 8022,50 € HT pour le cadre doré et l'œuvre elle-même, dont la moitié (4012 €) a été pris en charge par le Département.

C'est **Pauline Ruiz**, restauratrice de tableaux anciens, installée à Thaon au nord de Caen, qui a été chargée de ce travail d'experts et de passionnés.



« C'est un métier minutieux, chirurgical, dans les détails et j'aime ça. Mon objectif est de masquer les lacunes du temps pour permettre au public de découvrir une œuvre telle qu'elle était à l'époque de sa création. Je suis là pour gommer le temps qui passe... », nous confie Pauline. Puis, elle explique : « Il y a différentes étapes lors d'une restauration. Je m'attaque d'abord au support (la toile), au revers de l'image puis à l'image elle-même. Je gratte, je nettoie, je comble les fissures, je peins, je vernis ... Ce qui me plaît, c'est de retrouver l'image de l'œuvre et de lui redonner toute sa lumière. »

ÉTAPES DE LA RESTAURATION

Après plusieurs mois de travail en atelier, le tableau est revenu prendre sa place dans la salle de la mairie le 8 avril dernier. Les principales étapes de la restauration ont été les suivantes : **Démontage**, **dépoûssiérage** du revers, **décrassage** de la couche picturale, **allègement du vernis** colorés par l'oxydation (opération délicate faisant intervenir des solvants qui, mal choisis, pourraient endommager l'œuvre), **interventions sur le support** (déchirures, lacune de toile ... nécessitent la consolidation du support par pose de renforts de toile), **masticage** (fissures et lacunes sont comblées au mastic), **pose de tons de fond** (bases de retouches), **vernissage** (pour isoler la couche picturale de la retouche et protéger l'œuvre), **retouches finales** sur vernis, **réparation et dorure du cadre**.



Après allègement du vernis

Avant décrassage

Après décrassage



Après décrassage, allègement du vernis, masticage, pose de tons de fond et vernissage

Vues du coin inférieur droite de l'œuvre ayant nécessité une réparation de la toile et des retouches de peinture

1 - Intervention sur le support

2 - Masticage

3 - Pose de tons (peinture) et vernissage

Un détail de l'œuvre après restauration

Retour de l'œuvre à Villerville

MAÎTRISER LES NUISANCES POTENTIELLES DES ANTENNES RELAIS GRÂCE À LA GÉOBIOLOGIE

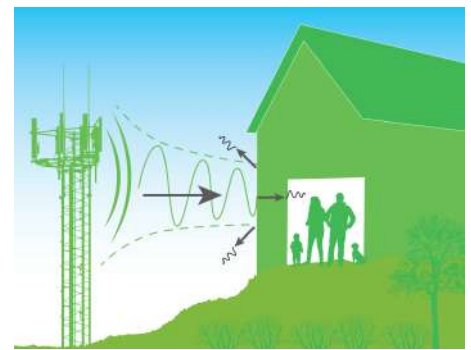
Comme tous les pylônes, celui situé près du terrain de football de Villerville est susceptible d'émettre des ondes électromagnétiques et de générer des nuisances. C'est pourquoi nous faisons appel à un **géobiologue** afin de mesurer ces impacts et de prendre des mesures quand cela est nécessaire.

La **géobiologie** est une technique qui traite de la qualité vitale d'un lieu par analyse des ondes pouvant influencer sur le développement des organismes vivants y séjournant (végétaux, minéraux, animaux, humains). La géobiologie de l'habitat s'intéresse notamment aux maisons d'habitation. Autrefois limitée à la seule recherche des rayonnements naturels d'origine tellurique (veine d'eau, faille), la géobiologie tient compte de nos jours du rayonnement des champs électromagnétiques artificiels.

Nous avons donc fait appel au géologue **Luc Leroy**, le 26 juin dernier, afin qu'il identifie les zones de nuisance à l'aplomb du sous-sol, les discontinuités géologiques (failles, veines d'eau) risquant de conduire sous le sol, parfois sur de très longues distances, les vibrations du pylône ou l'importante charge électrique, harmonique et informationnelle, qu'il capte en continu dans l'atmosphère via le paratonnerre et par les technologies embarquées. Il s'agit d'anticiper et prévenir ce type de phénomènes géophysiques pouvant avoir des conséquences sur la santé des êtres vivants s'y trouvant exposés durablement.

Le pylône de Villerville ne se situe pas sur une grande faille géologique mais, suivant le positionnement, il peut y avoir des passages d'eau ou des anomalies géologiques locales. De plus, la zone en bordure de mer (sédiments différents) peut faire apparaître de grandes discontinuités de sous-sol.

L'étude a montré que des nuisances informationnelles étaient réapparues au niveau du bourg, de la zone cultivée en maraichage et du terrain de football, sans doute à cause de dispositifs de neutralisation anciens et détériorés. Une opération de neutralisation rendue nécessaire a été effectuée par recalage de l'aiguille au Sud-Est du terrain de foot et remplacement des dispositifs de neutralisation défectueux à proximité du pylône. Les nuisances sont désormais neutralisées.



JE DÉSHERBE DEVANT CHEZ MOI



La propreté de notre village est l'affaire de tous. Avec l'interdiction des désherbants phytosanitaires, les herbes folles sont de plus en plus nombreuses dans notre village et il devient difficile de les éliminer. Le personnel des Services Techniques n'est pas en capacité de venir seul à bout des kilomètres de trottoirs à dés herber et nettoyer.

Au-delà du trottoir, il est donc proposé à ceux qui le souhaitent de dés herber la rue juste devant chez eux et d'en informer le personnel des services techniques en collant sur leur boîte aux lettres, ou leur porte, un petit sticker « **Je dés herbe devant chez moi** ».

Ainsi chacun peut participer à l'effort collectif et contribuer à la propreté de notre commune.

Le sticker est à retirer à la Mairie ou à l'Agence Postale Communale.

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public. Mais c'est le riverain, propriétaire occupant ou locataire de l'habitation, qui en a la responsabilité et doit en assurer l'entretien.

L'article L2212-2 du **Code général des collectivités territoriales** stipule qu'il est de la responsabilité de la commune d'assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publiques. Ainsi, c'est à elle d'assurer le nettoyage, l'éclairage, l'enlèvement des encombrements dans l'espace public. Elle doit également maîtriser et punir les dépôts, déversements, déjections et projections.

L'article L2122-28, quant à lui, indique que le maire peut imposer, par arrêtés, des mesures locales et « rappeler les citoyens à leur observation ». Ainsi, suivant les règlements locaux, l'entretien du trottoir peut comprendre le nettoyage des feuilles mortes et détritiques, le dés herbage, le dégagement de la neige et du verglas, et l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Rappelons aussi que le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé.



EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... .. EN BREF... ..

BROCANTES ET VIDE-GRENIERS À VILLERVILLE

Depuis maintenant plus de 10 ans, la salle de l'ancien garage reçoit 4 fois par an des brocanteurs et antiquaires professionnels principalement locaux mais parfois venus d'autres départements.

La diversité et la qualité de la marchandise proposée ne fait que progresser pour le plaisir et le bonheur d'une clientèle curieuse de découvrir et dans l'ensemble fidèle. Nos rencontres se font les weekends de la Toussaint, St Sylvestre, Pâques et Ascension et sont maintenant organisées par Catherine Guillemette (voir 14113 n° 11).

Cette année pour la 1^{ère} fois, des Puces Couturières et un Vide-Dressing ont eu lieu au Garage durant le printemps et ont réuni chacun environ 12 exposants. Ces manifestations sont ouvertes aux particuliers en tant qu'exposants.

Enfin, les deux vide-greniers traditionnels se sont tenus le 14 juillet sur la place du Lavoir, avec une trentaine d'exposants qui ont profité enfin d'une météo agréable, et le 15 août, dans trois rues centrales du village et la place du Bouloir. Prochain rendez vous pour la Brocante des professionnels à la Toussaint : 1, 2 et 3 novembre de 10 heures à 18 heures.



RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE



RAPPEL IMPORTANT : le mode de liaison utilisé actuellement pour la téléphonie et pour l'accès à internet (ADSL) **va disparaître**

vers 2028. Pour rester connectés au réseau internet, autrement que par la 4G ou 5G, particuliers et entreprise doivent désormais demander un raccordement à la fibre optique.

Cette demande est à faire auprès du fournisseur d'accès de votre choix avec lequel vous contractualiserez l'accès à ce service et qui viendra vous raccorder physiquement. La Mairie n'intervient pas sur ce sujet.

Vous trouverez toutes les informations sur le site de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie :

[La fibre optique - Cœur Côte Fleurie \(coeurcotefleurie.org\)](https://www.coeurcotefleurie.org)

Sur ce site, vous pouvez également dialoguer avec **Sophie** qui est là pour répondre à vos questions.

Pour toute problématique liée au raccordement de votre logement ou à votre équipement Internet, votre unique interlocuteur est votre Fournisseur d'Accès à Internet (FAI).

S'il ne parvient pas à résoudre le problème, il le signalera auprès d'**Altitude Infra Cœur Côte Fleurie**, en ouvrant un ticket incident, qui prendra le relai.

RÉVISION DU PLUIHM, CE QU'IL FAUT SAVOIR :



Par délibération du 11/07/2024, le conseil communautaire a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilité et a confié le dossier à Monsieur Michel Marescot, 1^{er} vice-président.

La procédure de révision engagée vise à intégrer des enjeux climatiques et environnementaux en adéquation avec les nouvelles lois en vigueur, tout en poursuivant les objectifs de sobriété foncière déjà engagés par les 12 communes membres de l'intercommunalité. Le processus de révision du PLUIHM est un processus lourd qui durera plusieurs années avant son application.

Vous pourrez suivre l'avancement de cette révision directement sur le site de la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie <https://www.coeurcotefleurie.org/>

TRI SÉLECTIF AU CAMPING DU CHÂTEAU D'ARVID

A la demande de la commune et de la communauté de communes (4CF), une plateforme de 14 bornes pour le tri sélectif a été créée au camping du Château d'Arvid. C'est un investissement lourd, supporté exclusivement par le camping, et exemplaire pour que chaque client participe à l'effort global de notre collectivité.



BLOC WC RUE LOUIS AUBERT

Après bien des péripéties, le bloc WC public du chemin des Fondrières est entré en service au début du mois d'août. Le petit bâtiment est composé d'un local technique.



Dans le même temps, l'extrémité de la rue Louis Aubert a été remise à neuf ainsi que l'esplanade devant le bloc. Un espace vert occupera le reste du terrain qui surplombe l'ensemble. Nous avons également déplacé des coffrets Enedis et le lampadaire qui gênaient l'implantation du dispositif.

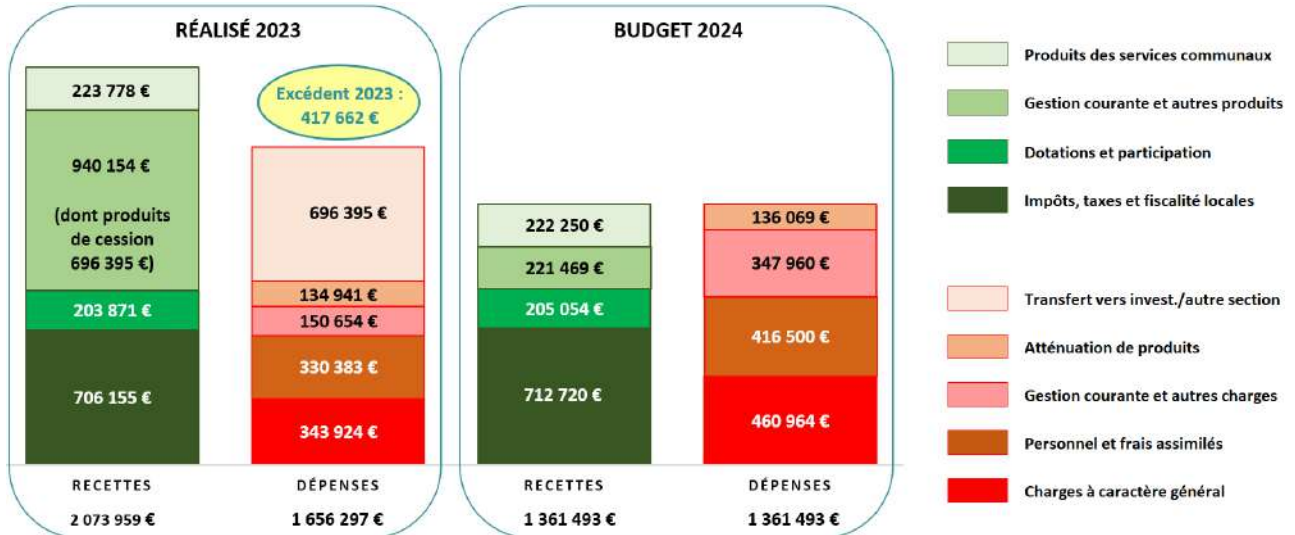
Ce WC public est une cellule automatique acquise par la commune pour un montant de 29 910 € HT auxquels s'ajoutent la pose et les adaptations complémentaires et moins la subvention du département. Nous avons pris contact avec le fournisseur du bloc pour réduire le volume sonore de la cellule de nettoyage automatique.

BUDGET DE LA COMMUNE

LE RÉALISÉ 2023 ET LE PRÉVISIONNEL 2024

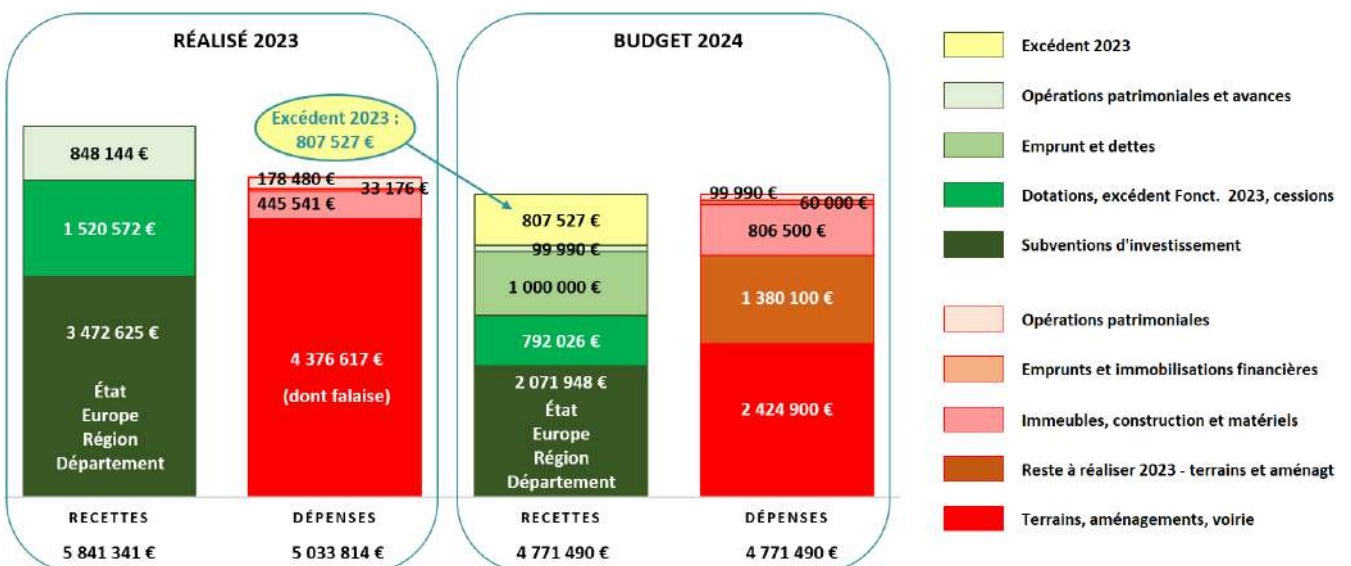
Le Conseil Municipal a voté le 11 avril 2024 notre budget communal composé comme il se doit d'une **section de fonctionnement**, pour les opérations courantes, et d'une **section d'investissement**, pour les opérations à moyen et long termes, dont la falaise.

FONCTIONNEMENT



En 2023, la commune a continué sa politique d'optimisation des dépenses de fonctionnement et a pu dégager un excédent de 417.662 € pour contribuer aux investissements en cours et à venir, notamment grâce à des ventes de biens appartenant à la commune pour 696.395 €. Notre budget 2024 est en augmentation de 9,7%, tout en restant prudent. Les frais de personnel sont en hausse suite au renfort ponctuel des équipes, notamment du Service Technique, et les dépenses de gestion courante sont augmentées des frais d'emprunt et d'une réserve pour imprévus.

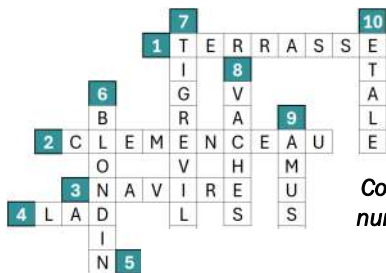
INVESTISSEMENT



Les recettes d'investissement 2024 sont conséquentes avec les derniers versements de dotations pour la falaise et un emprunt de 1M € à court terme. Elles sont complétées par l'excédent non consommé en 2023 pour 807 K€ et par l'excédent de fonctionnement 2023 pour 417 K€. Principaux investissements en 2024 concernent le Garage, la Digue, Boulangerie et des travaux de voirie.

CE QU'IL FAUT RETENIR ...

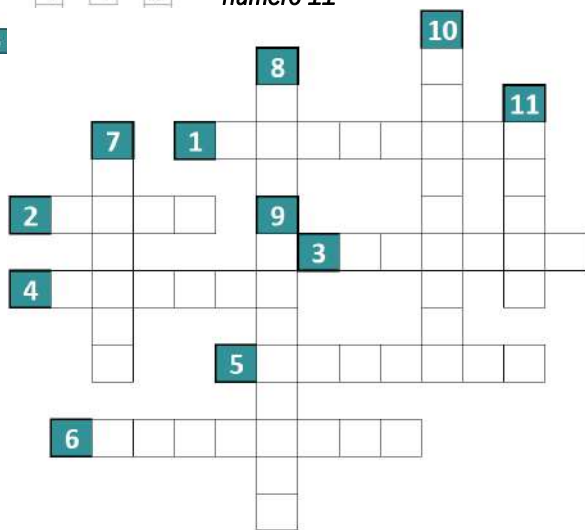
- Les résultats excédentaires de 2023 en fonctionnement et investissement contribuent au financement du budget 2024, ce qui permet de poursuivre la réalisation de notre programme, notamment la rénovation du Garage, la Digue, la Boulangerie ...
- Il n'y a pas d'augmentation des taux d'impôts communaux dans le budget 2024, **comme depuis 28 ans**,
- 2023 aura vu la fin du chantier de confortement de la falaise, qui constitue l'essentiel de l'investissement. La commune devant avancer la TVA qui ne lui sera remboursée que 2 ans après, un prêt de trésorerie à court terme de 1 M€ a été contracté.



Corrigé du numéro 11

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR VOTRE VILLAGE (N° 12)

Retrouvez le corrigé dans le prochain numéro



1. Les JO seront réservés à ces sportifs jusqu'en 1981
2. Ce sport est entré aux JO en 1900
3. Ne fut pas au programme en 2024
4. Elle n'est que troisième mais quand même honorable
5. Ville des premiers JO modernes
6. Cette épreuve se passe de montagne pour une salle
7. Ce fut la seule épreuve des jeux antiques de 776 av. JC
8. Épreuve cycliste artistique
9. C'est la récompense des vainqueurs
10. On lui doit la "rénovation" des JO
11. Au programme des jeux de 2020 et 2024

ÉTAT-CIVIL

Mairie

40 rue du général Leclerc
14113 VILLERVILLE
Téléphone : 02 31 87 20 19
Télécopie : 02 31 87 38 20
Email : contact@villerville.fr
Site : www.villerville.info

Horaires d'ouverture

14h–16h lundi
10h–12h mardi, vendredi, samedi
16h–18h jeudi

Agence Postale Communale

Téléphone : 02 31 14 89 10
Horaires d'ouverture
Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi de 9H30 à 12H30
Vendredi de 9H30 à 12H30 et de 14H à 17H

Directeur de publication

Michel Marescot

Rédacteurs

Cléolia Brenier, Michel Dabout, Sophie Dierre, Éric Estrier, Anne Joseph, Michel Marescot, Emmanuelle Mellot-Kristy.

Photos

Droits réservés

Composition et mise en page

Éric Estrier, Noémie Réguer, Cléolia Brenier

NAISSANCES :

Cataleia TANAS, née le 26/05/2024, fille de Lucia MÎRZA et de Andrei TANAS

Lamia DUHAUVEL, née le 23/06/2024, fille de Léonna MOPIN et de Raphaël DUHAUVEL

MARIAGES :

Hugo MEARY et Manon NGUYEN VAN MAI, le 21/06/2024

Patrick HECAMP et Anne-Marie GAULT, le 29/06/2024

DÉCÈS et TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

M. Michel GAUTIER, le 23/05/2024

Le saviez-vous ?

Saviez-vous que le peintre Alexandre Thiollet a beaucoup peint à Villerville ?

Alexandre Thiollet est né à Paris le 8 mai 1824, où il décédera le 26 avril 1895. Après l'École des beaux-arts de Paris, il expose au Salon à dès 1846, puis devient membre de la Société des artistes français et exposera au Salon de cette institution jusqu'à sa mort. Une partie de son œuvre est consacrée à des paysages de la vallée de la Seine, de Villerville, de Honfleur, des bocages du Pays d'Auge, des scènes de plage et de pêcheurs... On peut supposer que son aquarelle **Grève à marée basse**, dont la date de réalisation reste inconnue, est un coup d'essai. Sur cette vue de Villerville, depuis la moulière, on retrouve en effet le paysage général et les principaux éléments du tableau **Retour des moulières**, peint en 1891, beaucoup plus grand, qui est exposé à la mairie de Villerville.



Grève à marée basse à Villerville (aquarelle)

L'État français a acquis pas moins de 9 tableaux entre 1863 et 1893, trois d'entre eux représentant des vues côtières de Villerville : **La grande moulière à Villerville** (Musée des Beaux-Arts de Niort), **La Récolte des moules à Villerville** (Longwy), **Retour des moulières**, d'abord déposé au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing puis à la mairie de Villerville depuis 1953.

Retrouvez l'actualité de Villerville sur ...



www.villerville.info



Bulletin municipal



illiWap
Smartphone



[Instagram.com/villervilletourisme](https://www.instagram.com/villervilletourisme)



[Facebook.com/villervillecalvados](https://www.facebook.com/villervillecalvados)



[Twitter.com/villervilleinfo](https://twitter.com/villervilleinfo)



www.indeauville.fr